



U3 P3 E2/3 C2



Descriptif type



Revêtement de sol vinyle hétérogène compact U3 P3 en lés de 2 m

Fourniture et pose d'un revêtement de sol vinyle hétérogène compact 2 mm en lés de 2 m classé U3 P3 E2/3 C2 type Eternal 33. Selon la norme NF EN ISO 24343-1, son poinçonnement rémanent moyen sera de 0,02 mm. Il présentera une résistance au glissement classée R10. Il sera doté d'une couche d'usure compacte transparente, groupe T d'abrasion jusqu'à 30 % de matériau recyclé et d'une armature en voile de verre assurant une excellente flexibilité et stabilité dimensionnelle inférieure à 0,10 %. Le revêtement devra bénéficier d'un traitement de surface PUR Pearl™ lui conférant une remarquable résistance aux taches, facilitant l'entretien et permettant d'éviter toute métallisation ou entretien par méthode spray pendant toute la durée de vie du produit. Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaire (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant (1)). Le revêtement de sol sera recyclable (chutes de pose et déposes) via le programme de reprise Tournesol***

Mode de pose et entretien

Mode de pose:

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle suivant préconisations du fabricant et dans le respect du DTU 53.12. En fonction du classement UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

E1 : joints soudés à chaud sur support bois

E2 : joints soudés à chaud sur support béton

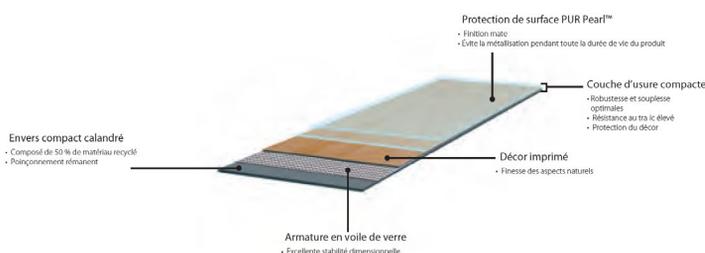
E3 : joints soudés à chaud + remontée en plinthes ou étanchéité en rives.

Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du DTU 53.12. Notamment : Possibilité de mise en œuvre sur sous couche d'interposition de type SARLIBASE TE de FORBO suivant Avis Technique du fabricant. A prévoir : Eléments de finition (barres de seuil, joints de dilatation, plinthes, profilés de finitions en cas de remontées en plinthes...)

Nettoyage et entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant



Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	Eternal 33
Classement UPEC	U3 P3 E2/3C2
Certificat QB UPEC.A+	N°311-021.1
Efficacité acoustique au bruit de choc	$\Delta Lw = 7 \text{ dB}$
Épaisseur totale	2,00 mm
Couche d'usure	0,63 mm
Masse surfacique	2 700 g/m ² (-10 % / +13 %)
Groupe d'abrasion	T
Poinçonnement rémanent	0,02 mm (exigence de la norme $\leq 0,10 \text{ mm}$)
Réaction au feu	Bfl-s1 ⁽³⁾ - n°n° 2021/129-2 (CRET)
Classification selon NF EN 651 (ISO 11 638)	23 - 33 - 42



⁽¹⁾L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

⁽²⁾Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.

⁽³⁾Valable sur support incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose libre /Satisfait à la réglementation M3



U3 P3 E2/3 C2



Descriptif type



Revêtement de sol vinyle hétérogène compact U3 P3 en lés de 2 m
Fourniture et pose d'un revêtement de sol vinyle hétérogène compact 2 mm en lés de 2 m classé U3 P3 E2/3 C2 type Eternal 33. Selon la norme NF EN ISO 24343-1, son poinçonnement rémanent moyen sera de 0,02 mm. Il présentera une résistance au glissement classée R10. Il sera doté d'une couche d'usure compacte transparente, groupe T d'abrasion jusqu'à 30 % de matériau recyclé et d'une armature en voile de verre assurant une excellente flexibilité et stabilité dimensionnelle inférieure à 0,10 %. Le revêtement devra bénéficier d'un traitement de surface PUR Pearl™ lui conférant une remarquable résistance aux taches, facilitant l'entretien et permettant d'éviter toute métallisation ou entretien par méthode spray pendant toute la durée de vie du produit. Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaire (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant (1)). Le revêtement de sol sera recyclable (chutes de pose et déposes) via le programme de reprise Tournesol***



Indicateur réchauffement climatique



Fabrication

Lieu de production Coevorden (Pays-Bas)

Notre usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et SA 8000



Contenu recyclé en % de la masse totale du produit 30 %

Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable 100 %

Matières premières Garanties sans phtalate

Conformité REACH



Eternal a fait l'objet d'une **Analyse de Cycle de Vie** et dispose d'une **FDES individuelle** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A2et à son complément national NF EN 15804+A2/CN et consultable sur **INIES** : Indicateur Réchauffement climatique valeur STATIQUE: **19,16 kg CO₂ eq/m²** sur tout le cycle de vie du produits pour une durée de vie de 50 ans.l

Indicateur Réchauffement climatique valeur **DYNAMIQUE** : **16,91 kg CO₂ eq/m²** sur tout le cycle de vie du produits pour une durée de vie de 50 ans.



(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).
(2) Linoléum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.
(3) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH.

Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : Conforme à la classe A+
De l'étiquetage réglementaire français



Emissions de TVOC à 28 jrs : < 20 µg/m³

Réduction du bruit d'impact : 7 dB

Large choix de coloris LRV (82références)



Recyclage

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol**⁽²⁾.